Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-200064483-20251201-2025_12_01_10-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 1er décembre 2025

N° 2025/12/01/10

Nombre de conseillers en exercice : **33**
Nombre de présents **: 26 (25 jusqu'au point 3)**
Nombre de votants : **31**

Date de convocation :
25 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD (à partir du point 4)
Jean-Pierre PETERMANN	Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS
Claudine DESMET	Françoise GATEL	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Hervé DIOT	Bruno VETTIER
Ludovic LONCLE	Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE
Emeline HENON	Arnaud RADDE	Laurent CHAUSSERAY	

Absents :	Vincent BOUTEMY
Arnaud BOMPOIL	Marie AGEZ donne pouvoir à Claudine DESMET
Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD	Nadine CHALVET donne pouvoir à Olivier BODIN
Anne-Marie ECHELARD donne pourvoir à Catherine TAUPIN (pour les points 1 à 3)	
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Pascal GUISSET

Objet : Budget Lotissement du Stade - décision modificative n°1

Rapporteur : Tiphany LANGOUMOIS

En lien avec le Service de Gestion Comptable de Vitré, il est proposé de procéder à la DM ci-dessous pour régulariser les écritures dites « de stock » avant la clôture 2025.

En comptabilité M57, ces écritures permettent de constater au bilan les charges engagées dans le cadre d'opérations destinées à être revendues, telles que la viabilisation de terrains dans un lotissement communal.

Elles ont pour objet de neutraliser temporairement l'impact de ces dépenses sur le résultat de l'exercice, dans la mesure où elles ne correspondent pas encore à une charge définitivement acquise, mais à un élément du coût de production des biens destinés à être cédés.

Lors de la vente des lots, la quote-part correspondante du stock est reprise en charge, ce qui permet d'établir le résultat réel de l'opération (différence entre le produit de cession et le coût de revient).

Ces écritures garantissent ainsi une meilleure correspondance entre les charges et les produits de l'exercice, conformément au principe de rattachement et à la logique patrimoniale du référentiel M57.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-200064483-20251201-2025_12_01_10-DE

BUDGET LOTISSEMENT DU STADE

Désignation					DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT					Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Ligne	*Sens*	*Chap.*	*Art.*	*Description*				
#1	D	011	6045	Achats d'études et de prestations de services	2 000,00 €			
#2	D	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés		2 000,00 €		
				TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €	- €	- €
					0,00 €		*0,00 €*	
INVESTISSEMENT					Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Ligne	*Sens*	*Chap.*	*Art.*	*Description*				
#3	R	040	3555	Terrains aménagés		2 000,00 €		
#4	R	16	1641	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00 €			
				TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €	- €	- €
					0,00 €		*0,00 €*	

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 17 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve cette Décision Modificative.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Yves RENAULT

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux

Pascal GUISSET

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Pascal GUISSET